

Même si les programmes sont en cours, je crois fermement que la question doit être tirée au clair avec les ministres des Finances provinciaux et les gouvernements des provinces avant de poursuivre le débat sur ce que nous attendons d'une nouvelle Confédération. Je suis convaincu que la population a été obnubilée du fait que les premiers ministres provinciaux ne cessent de répéter que le gouvernement fédéral est trop fort et que les gouvernements provinciaux devraient recevoir davantage de pouvoirs. A mon avis, ce devrait être le contraire. Il semble, d'après les discussions que j'ai eues avec beaucoup de gens sur les pouvoirs fédéraux, qu'ils souhaitent voir un transfert de certains pouvoirs provinciaux au gouvernement fédéral, pour que nous puissions agir, dans nombre de domaines, comme une entité nationale.

J'estime, par exemple, et je suis heureux que la question de la société de pétrole ait été soulevée cet après-midi, que les ressources du pays devraient être considérées comme étant de propriété nationale. Avant que nous n'entamions un débat sur ce sujet, cela ne veut pas dire qu'à mon avis la gestion de toutes les ressources devrait immédiatement être remise entre les mains du gouvernement fédéral. Mais la majorité des gens, du moins c'est ce que j'aime à croire, estiment que le bois de la Colombie-Britannique, le pétrole de l'Alberta, le blé des provinces de l'Ouest, la puissance industrielle de l'Ontario, les ressources hydro-électriques du Québec, et même les pommes de terre des provinces de l'Atlantique et le poisson de nos eaux côtières appartiennent au pays et que par conséquent nous devrions les considérer comme des ressources nationales et nous ne devrions, en aucun cas, accepter que les entreprises privées, dans le cas du pétrole, ou même les gouvernements provinciaux, cherchent à restreindre la mise en valeur de ces ressources qui peuvent être avantageuses pour toute la nation.

On oublie souvent aujourd'hui tout ce que le gouvernement fédéral a fait dans le domaine des ressources. Je me demande, par exemple, ce que serait l'industrie du pétrole en Alberta si le gouvernement n'était pas intervenu pour lui assurer un marché alors qu'il en coûtait beaucoup moins cher d'acheter ce produit à l'étranger. Je me demande ce que l'huile de chauffage coûterait au consommateur, par exemple, dans la province de Québec et dans les provinces maritimes si le gouvernement fédéral n'était pas intervenu pour stabiliser les prix au pays, soulageant ainsi les consommateurs de ces provinces d'une partie des hausses de prix du pétrole. Je me demande même, en dépit de tous les arguments que j'ai entendus à la Chambre au sujet de la Commission du blé, dans quelle situation seraient les provinces de l'Ouest s'il n'y avait pas de politique nationale du grain. Je me demande aujourd'hui dans quelle situation se trouveraient les provinces côtières si le gouvernement fédéral n'avait pas décidé de garder pour nous-mêmes nos zones de pêche.

Toutes ces choses montrent clairement qu'il y a eu par le passé et qu'il continue d'y avoir aujourd'hui une intervention fédérale massive dans le domaine des ressources du pays, des ressources qui, je suppose, si on interprète la constitution à la lettre, sont provinciales, mais que les Canadiens d'un bout à l'autre du pays considèrent comme nationales.

### *Pouvoir d'emprunt—Loi*

Je crois qu'on commence à se rendre compte de plus en plus que nous devons pouvoir en tant que pays contrôler nos propres richesses. Je suis très heureux de voir que nous avons acquis un intérêt important dans l'industrie du pétrole, et je suis certes d'accord avec la façon dont cela s'est fait. J'estime que l'intervention continue des sociétés de la Couronne dans l'intérêt de l'ensemble des Canadiens nous permettra de réaliser quelque chose que nous n'aurions pas pu réaliser par l'entremise du secteur privé. Il a été extrêmement difficile d'encourager les Canadiens à participer à fond aux entreprises canadiennes ou dans la mesure où nous l'aurions voulu.

Il faut espérer que le ministre des Finances nous proposera un jour des modifications à l'impôt sur les gains en capital, qui encourageront les Canadiens à investir dans des entreprises canadiennes.

Nous demandons une autorisation d'emprunter davantage. Cette autorisation nous est rendue nécessaire à cause de notre position financière déficitaire. Ce déficit s'explique de deux façons: à cause d'abord des paiements considérables versés aux provinces et en second lieu, des hausses de frais qu'entraînent l'indexation, l'augmentation du nombre des bénéficiaires des programmes d'aide sociale; mais ces dépenses servent sûrement à stimuler l'économie. L'opposition conservatrice devrait ne pas l'oublier. Les sommes versées . . .

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député mais son temps de parole est terminé. Il pourra poursuivre avec le consentement unanime. Le député a-t-il le consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**M. Herbert:** Je vais me contenter de terminer ma phrase monsieur l'Orateur. Les sommes versées au titre de l'aide sociale sont en grande majorité dépensées par les bénéficiaires. Il est certain que les pensionnés de la vieillesse à qui s'adresse essentiellement le supplément, vont sûrement dépenser cet argent. De même que les mères qui touchent des allocations familiales. Ces programmes constituent certainement un stimulant direct pour l'économie. Si les conservateurs voulaient bien les considérer dans cette optique, ils critiqueraient peut-être un peu moins le déficit actuel et seraient peut-être un peu plus disposés à adopter un bill dont nous avons tellement besoin si nous voulons continuer à bien administrer le pays.

● (1722)

**M. A. D. Alkenbrack (Frontenac-Lennox et Addington):** Quand nous sommes passés à l'ordre du jour il y a quelques minutes, monsieur l'Orateur, vous avez été témoin d'une manœuvre bien exécutée de la part du secrétaire parlementaire du président du Conseil privé (M. Pinard), quand il a laissé la parole au député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas), l'un des meilleurs appuis du parti libéral et l'ancien chef du NPD que les ministériels semblent considérer comme plus apte qu'eux quand il s'agit d'exposer leurs politiques tortueuses.

**M. Martin:** Monsieur l'Orateur, j'étais à la Chambre hier soir quand le secrétaire parlementaire a fait ses observations. Si je ne m'abuse, il s'est simplement levé cet après-midi pour dire qu'il avait terminé ses observations, un point c'est tout.